



Circulaire du CSEE 3/2012

Information concernant le cadre stratégique Education & Formation 2020

Politique de l'éducation de l'Union européenne

- Vers un nouveau programme d'apprentissage tout au long de la vie :
« Erasmus pour tous »
- Horizon 2020
- Réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs

Rapports des groupes de travail relevant de la méthode ouverte de coordination

- Education et accueil de la petite enfance et décrochage scolaire
- Mesurer l'impact de l'esprit d'entreprise
- Le rôle des TIC dans l'éducation
- Financement de l'éducation et de la formation des adultes

Lectures recommandées

- Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE
- Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012
- Rapport final du groupe d'experts de haut niveau de l'UE sur la lutte contre l'illettrisme
- Importantes disparités géographiques dans l'éducation
- Autres lectures recommandées
- Dates à retenir

Politique de l'éducation de l'Union européenne

Vers un nouveau programme d'apprentissage tout au long de la vie : « Erasmus pour tous »

En juillet, Doris Pack, qui préside la commission Culture et éducation (CULT) du Parlement européen, a publié un projet de rapport sur la proposition de règlement portant création du programme « Erasmus pour tous », qui succédera au programme d'apprentissage tout au long de la vie pendant la période 2014-2020.

Le CSEE est favorable à l'amendement de Mme Pack visant à reprendre le nom de l'ancien programme « Programme d'apprentissage tout au long de la vie » plutôt que de baptiser le nouveau programme « Erasmus pour tous », comme le propose la Commission européenne. Le mot « Erasmus » pourrait être trompeur, étant donné qu'il est le plus généralement associé à la mobilité dans l'enseignement supérieur, alors que dans le nouveau programme, la mobilité devrait être renforcée dans tous les domaines de l'éducation. Le CSEE soutient également l'amendement sur le maintien des noms et des descriptions des sous-programmes tels qu'ils apparaissent dans le programme actuel d'apprentissage tout au long de la vie. Cependant, le CSEE est préoccupé par le fait que Mme Pack n'a émis aucune objection à l'encontre de la proposition visant à instaurer un mécanisme de garantie de prêts Erasmus. Le CSEE s'inquiète du fait que le nouveau système de prêts encourage les gouvernements à réduire les dépenses publiques dans l'enseignement supérieur.

Le CSEE tient à ce que soient mis en évidence dans la proposition les rôles de l'éducation et de la formation des adultes ainsi que de la mobilité accrue des apprenants adultes et du personnel de l'enseignement pour adultes. Le CSEE soutient le rôle plus marqué donné à l'apprentissage non formel et informel dans le programme, mais conseille également qu'il soit fait référence à la validation de l'apprentissage non formel et informel. Le CSEE considère également que le rôle des partenaires sociaux devrait être davantage mis en évidence dans le texte de la proposition et que les partenaires sociaux devraient être activement impliqués dans le travail du nouveau programme, en particulier par le biais de la méthode ouverte de coordination. Il faudrait également une référence aux partenaires sociaux dans la liste des définitions figurant dans la proposition finale, comme c'était le cas dans le programme précédent.

Le projet de rapport sur le nouveau programme éducatif, présenté par Mme Pack, sera discuté par la commission CULT à l'automne et sera également débattu lors de la réunion du Conseil Education du 26 novembre.

Horizon 2020

Des amendements au programme Horizon 2020 ont été discutés au cours des deux dernières réunions de la commission du Parlement européen sur l'industrie, la recherche et l'énergie (ITRE). Le programme Horizon 2020 est présenté par la Commission européenne comme une fusion des programmes pour la recherche et l'innovation couvrant la période 2014-2020. Selon la proposition, le programme a pour but de créer de nouveaux emplois et de générer de la croissance grâce à un budget de 80 milliards d'euros destinés à la recherche et à l'innovation.

Les discussions au sein de la commission parlementaire ont essentiellement porté sur le maintien du budget, sur la question de l'accès ouvert aux données et aux publications et sur le rôle de l'industrie et des universités, en ce qui concerne l'allocation des fonds inscrits au budget.

La plupart des membres de la commission sont opposés aux réductions budgétaires proposées par le Conseil pour le financement du programme ; ils estiment qu'un programme aussi ambitieux nécessite un budget suffisant afin que l'Europe soit un leader dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Il a été suggéré que si le Conseil devait décider de procéder à des réductions budgétaires supérieures à 10 %, le Parlement européen ne voterait pas en faveur de cette proposition.

Ensuite, les discussions se sont centrées sur l'accès ouvert aux données et aux publications. Plusieurs membres jugent nécessaire d'opérer une distinction entre un accès ouvert aux *données* et un accès ouvert aux *publications*, en protégeant plus largement les données que les publications finales, au motif que les données peuvent avoir un caractère plus sensible. Aucun accord n'a encore trouvé atteint au sein de la commission.

De même, l'allocation de fonds pour la recherche à l'industrie plutôt qu'aux instituts de recherche et aux universités doit encore faire l'objet d'un accord. Certains membres préfèrent que davantage de ressources soient consacrées à la recherche dans l'industrie, tandis que d'autres soulignent la nécessité de développer la recherche dans les universités.

Les amendements finaux seront votés par la commission ITRE le 28 novembre.

Réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs

La première réunion du Conseil Emploi, politique sociale, santé et consommateurs (EPSCO) de la présidence chypriote s'est déroulée le 4 octobre à Luxembourg. Au cours de la réunion, les ministres de l'emploi et des affaires sociales ont évalué le semestre européen, qui est le programme budgétaire et structurel mis en œuvre tous les six mois, et ils se sont penchés sur les recommandations spécifiques par pays publiées par la Commission européenne en avril. De nombreux ministres ont demandé que la dimension sociale de la politique du Conseil EPSCO ne soit pas négligée au profit des seules politiques financières.

Par ailleurs, les conclusions du Conseil sur le « paquet emploi » de la Commission européenne, *S'orienter vers une reprise créatrice d'emplois*, ont été adoptées et insistent sur la création d'emplois pour les jeunes.

Les conclusions du Conseil sur les mesures à prendre *pour prévenir et combattre la pauvreté et l'exclusion sociale des enfants et promouvoir leur bien-être* ont également été adoptées. Le Conseil préconise des politiques plus intégrées dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale des enfants dans les États membres de l'UE. À cet effet, il est important de disposer d'un financement plus adéquat et d'une participation plus forte des acteurs concernés.

Rapports des groupes de travail relevant de la méthode ouverte de coordination

Education et accueil de la petite enfance et décrochage scolaire

Au printemps 2012, la Commission européenne a mis sur pied un groupe de parties prenantes sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance et le décrochage scolaire, en plus des deux groupes de travail thématiques sur le décrochage scolaire et sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance, qui relèvent de la méthode ouverte de coordination. Le CSEE est représenté au sein des trois groupes.

Les défis que pose la lutte contre le décrochage scolaire

La 3^e réunion du groupe de travail thématique de la Commission européenne sur le décrochage scolaire s'est déroulée les 24 et 25 mai 2012. Le CSEE était représenté par Elżbieta Leszczyńska (NSZZ Solidarnosty).

Les principaux objectifs de cette réunion étaient de discuter des programmes de travail pour 2012 et 2013, de réexaminer les politiques de lutte contre le décrochage scolaire, de préparer des activités d'apprentissage par les

pairs aux Pays-Bas en 2012 et, enfin, de réfléchir aux exemples de stratégies nationales en matière de décrochage scolaire appliquées dans quatre pays.

Les participants ont écouté des exposés et discuté de l'équité et de la qualité de l'éducation en tant qu'instruments de soutien aux groupes défavorisés et aux établissements scolaires.

Des exemples de stratégies nationales de lutte contre le décrochage scolaire appliquées en France, au Portugal, en Estonie et en Slovénie ont été présentés et discutés ensuite en plénière. Les principaux défis et opportunités ont été recensés pour chacun des pays afin de poursuivre le travail sur ce sujet. Les principaux défis identifiés par le groupe dans la lutte contre le décrochage scolaire étaient la coopération entre les services, la coordination des mesures, l'utilisation des données et la participation de la communauté.

Par ailleurs, le groupe de travail a convenu que l'enseignement et la formation professionnels devraient être utilisés comme une mesure réelle contre l'abandon scolaire et l'échec scolaire et être présentés comme une mesure importante de lutte contre le décrochage scolaire. Le groupe de travail a recommandé, de façon générale, que de nouvelles possibilités d'apprentissage soient proposées aux élèves exposés au risque de décrochage scolaire afin d'éviter qu'ils n'abandonnent l'école.

Enfin, la première réunion du groupe des parties prenantes sur le décrochage scolaire et l'éducation et l'accueil de la petite enfance est prévue pour le 26 juin.

Première réunion du groupe des parties prenantes sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance et le décrochage scolaire

La première réunion du groupe des parties prenantes sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance (EAPE) et le décrochage scolaire s'est déroulée le 26 juin 2012. Le CSEE était représenté par Elżbieta Leszczyńska (NSz Solidarnosty). Parmi les autres participants, on recensait des représentants de 31 organisations non gouvernementales européennes.

L'objectif premier de la réunion était de positionner le nouveau groupe des parties prenantes, composé d'organisations non gouvernementales, en tant que structure parallèle des groupes de travail thématiques de la MOC sur l'EAPE et le décrochage scolaire et de présenter les principaux résultats des groupes de travail sur l'EAPE et le décrochage scolaire. Par ailleurs, la réunion avait aussi pour but de discuter des principaux problèmes et opportunités relatifs à l'EAPE et au décrochage scolaire sous l'angle des parties prenantes.

La réunion s'est composée de deux sessions, qui ont traité séparément de l'EAPE et du décrochage scolaire. Au cours de chaque session, le rôle, le mandat, l'objectif principal et les questions politiques des groupes de travail sur l'EAPE et le décrochage scolaire ont fait l'objet d'un exposé, suivi par une discussion ouverte sur les sujets qu'il conviendrait d'aborder au niveau européen. À l'issue de la discussion, six sujets ont été retenus. En ce qui concerne l'EPE, l'absence de vision commune des politiques, l'image de l'enfant, les services décentralisés, le personnel, l'accessibilité et la recherche devraient être étudiés. Dans le domaine du décrochage scolaire, les sujets retenus étaient l'attrait, le lien entre l'EAPE et le décrochage scolaire, l'implication des parents, des politiques globales/une approche intersectorielle, l'EFPP et enfin l'éducation de la seconde chance.

La réunion a conclu que les groupes défavorisés ont besoin de davantage de soutien pour accéder aux services d'EAPE et que les activités d'apprentissage par les pairs entre des établissements différents devraient également bénéficier d'un soutien.

Il a été suggéré que les États membres pourraient faire de l'EAPE un élément du système éducatif et le financer par des fonds publics.

Le groupe est convenu que des recherches supplémentaires sont nécessaires pour déterminer l'efficacité des structures préscolaires et des écoles dans la satisfaction des besoins des groupes vulnérables et la façon d'assurer une transition sans heurt entre les différents niveaux d'enseignement. S'agissant des enseignants et d'autres professionnels, le groupe a proposé d'engager une discussion sur des qualifications uniformisées pour les professionnels de l'enseignement préscolaire et primaire.

Enfin, il a été décidé que le groupe des parties prenantes se réunira deux fois par an.

Programmes de cours de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance

La troisième réunion du *groupe de travail thématique sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance (EAPE)* s'est déroulée les 18 et 19 septembre 2012 à Bruxelles. Le CSEE était représenté par Stig G. Lund (BUPL). Les objectifs principaux de la réunion étaient d'améliorer les programmes de cours de l'éducation de la petite enfance et de préparer une activité d'apprentissage par les pairs en Hongrie.

Le groupe de travail était invité à définir les facteurs de réussite de l'éducation de la petite enfance. Ce sujet a ensuite été discuté en plénière. Le groupe est convenu que les facteurs déterminants d'une éducation de la petite enfance réussie sont le nombre d'enseignants et la quantité de ressources, l'accès universel à l'éducation de la petite enfance pour les 0 à 3 ans et l'importance du jeu et de l'introduction de principes éducatifs de l'éducation de la petite enfance à l'école primaire.

Un représentant de l'OCDE a présenté le travail de l'OCDE sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance, ainsi qu'une nouvelle publication axée sur les problèmes de qualité et intitulée « Grands défis III », qui définit les outils politiques permettant d'améliorer la qualité de l'éducation et de l'accueil de la petite enfance. Le représentant de l'OCDE a aussi présenté le projet de programmes de cours pour l'éducation de la petite enfance. L'OCDE lancera un nouveau projet en 2013-2014 sur le contrôle de la qualité de l'EAPE.

Un fonctionnaire hongrois du ministère de l'éducation a présenté les activités d'apprentissage par les pairs prévues en novembre 2012 en Hongrie et les sous-groupes ont discuté du sujet sur lequel l'événement devait porter. La fréquentation obligatoire d'une école maternelle en Hongrie à partir de 2014, le rôle du jeu, l'éducation des infirmiers/infirmières et des enseignants maternels et, enfin, le rôle des chercheurs seront au programme des activités d'apprentissage par les pairs.

La prochaine réunion du groupe de travail est prévue en janvier 2013.

Mesurer l'impact de l'esprit d'entreprise

La 3^e réunion du groupe de travail thématique sur l'éducation à l'esprit d'entreprise a eu lieu les 18 et 19 mai. Les objectifs de la réunion étaient de réfléchir à la mesure de l'impact de l'éducation à l'esprit d'entreprise, d'affiner le programme de travail, de fixer le calendrier des réunions et, enfin, de discuter du contenu et du format d'un manuel d'orientation.

La première journée de réunion a été consacrée aux approches permettant de mesurer l'impact de l'esprit d'entreprise. La réunion a commencé par quelques exposés sur la future communication de la Commission européenne « Repenser les compétences » et sur le plan d'action « Esprit d'entreprise 2020 ». Ensuite, des présentations ont eu lieu sur l'impact de l'éducation à l'esprit d'entreprise et sur les instruments de mesure des acquis de l'apprentissage.

La seconde journée de réunion s'est concentrée sur le manuel d'orientation, le programme de travail, le calendrier des réunions et d'autres résultats du groupe. Trois exposés ont été présentés par la Commission européenne sur

le programme « Erasmus pour tous », sur les résultats des groupes de travail précédents et sur un groupe d'experts s'occupant de la créativité. Il a été décidé que le groupe élaborera un manuel d'orientation imprimable à destination des décideurs politiques.

Le groupe a été invité à affiner le programme de travail et à fixer les dates et les actions pour 2012 et 2013. Les travaux ont abouti à un programme de travail révisé et à des objectifs affinés pour les sous-groupes.

Le rôle des TIC dans l'éducation

Le groupe de travail thématique sur les TIC et l'éducation a organisé une activité d'apprentissage par les pairs du 17 au 19 septembre 2012 en Norvège. Le CSEE était représenté par Guus Wijngaards (AOB). Des représentants d'États membres de l'UE et d'experts comptaient au nombre des participants.

La réunion avait pour but de visiter deux écoles norvégiennes utilisant des TIC, de discuter de l'intégration des TIC dans la politique éducative en Norvège et, enfin, de contribuer à préparer la réunion des ministres de l'éducation à Oslo au début décembre 2012.

Le groupe de travail a visité deux écoles norvégiennes, une école primaire et du secondaire inférieur et une école secondaire supérieure, dans lesquelles les TIC sont un outil didactique courant dans toutes les matières et à tous les niveaux. Les écoles ont fortement investi dans les sciences et les langues et chaque élève a accès à un ordinateur portable à l'école.

De plus, des exposés ont été présentés sur le rôle des TIC dans le secteur éducatif norvégien, sur le Centre pour les TIC dans l'éducation et les développements politiques créé en Norvège, ainsi que sur la consultation publique actuellement en cours « Ouvrir l'éducation ». Le groupe de travail a transmis des informations en retour sur les visites dans les deux établissements et a discuté du statut des TIC dans les différents niveaux d'enseignement (de la maternelle au secondaire supérieur).

Vous pouvez répondre à la consultation publique « Ouvrir l'éducation » jusqu'au 13 novembre 2012 en vous rendant sur le site suivant : http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/consult/open_en.htm

Financement de l'éducation et de la formation des adultes

La 3^e réunion du groupe de travail thématique sur le financement de l'éducation et de la formation des adultes s'est déroulée les 25 et 26 septembre. Le CSEE était représenté par Rosella Benedetti (UIL Scuola). La réunion avait pour objectifs principaux de discuter du programme de travail, des éléments du questionnaire, de l'organisation des activités d'apprentissage par les pairs et de la structure finale du manuel d'orientation.

Au cours de la première journée, le groupe de travail a été divisé en sous-groupes. Ceux-ci ont discuté du questionnaire sur le financement de l'éducation et de la formation des adultes et ont proposé des amendements et la séance plénière a trouvé un accord sur le programme de travail définitif.

Le deuxième jour, les discussions se sont poursuivies sur le manuel d'orientation présentant les lignes directrices sur le financement de l'éducation et de la formation des adultes à destination des décideurs politiques. Les lignes directrices seront élaborées en prenant appui sur les informations en provenance des États membres (par le biais des réponses au questionnaire) et des conclusions des activités d'apprentissage par les pairs. Le représentant du CSEE a indiqué que le groupe de travail ne devrait pas laisser de côté les parties prenantes dans le cadre de cet exercice et a suggéré d'inclure les informations en retour des organisations des parties prenantes. Le représentant de la Commission européenne a rappelé au groupe de travail qu'il restait du temps pour commenter le

questionnaire, mais que la Commission européenne n'était pas disposée à accepter la suggestion d'inclure les parties prenantes. La discussion a abouti à un accord sur la structure brute du manuel d'orientation.

Les travaux concernant l'élaboration du manuel d'orientation se poursuivront lors de la prochaine réunion du groupe de base le 24 octobre, à laquelle participera également le représentant du CSEE.

Lectures recommandées

Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE

Mardi 11 septembre, la Commission européenne a accueilli la conférence de presse pour le lancement de l'édition de cette année de *Regards sur l'éducation 2012 : Les indicateurs de l'OCDE*. Andreas Schleicher, conseiller spécial de la politique de l'éducation auprès du Secrétaire général de l'OCDE, a présenté les principales conclusions du rapport de l'OCDE concernant, entre autres, la crise économique et l'éducation, les investissements dans l'éducation et la démographie de la population enseignante en Europe.

La crise économique et les dépenses publiques dans l'éducation

Bien que la crise ait été synonyme de coupes dans les budgets de l'éducation dans de nombreux pays d'Europe, Andreas Schleicher affirme que les investissements dans l'éducation ont progressé de 50 % depuis 2000. Par ailleurs, il a démontré que, grâce aux investissements publics dans l'éducation, les avantages de disposer d'une main-d'œuvre bien formée l'emporteront toujours sur les coûts des dépenses consacrées à l'éducation. Il a cependant aussi souligné que le financement public de l'éducation requiert un niveau d'imposition extrêmement élevé et il a donc aussi sanctionné le droit de financer l'éducation en augmentant les droits d'inscription dans les établissements d'enseignement.

Le vieillissement des enseignants, un défi pour le secteur de l'éducation dans l'UE

À l'heure actuelle, plus de 40 % des enseignants du secondaire sont âgés de 50 ans ou plus et, dans certains pays de l'UE, ce pourcentage dépasse même les 50 %. En d'autres termes, il y aura une pénurie grave d'enseignants dans les années qui viennent. De plus, les indicateurs de l'OCDE ont montré que les enseignants du primaire et du secondaire sont moins payés que les enseignants du supérieur.

Xavier Prats Monné, directeur général adjoint chargé de l'éducation et de la culture à la Commission européenne a clos la conférence par quelques commentaires sur les futures initiatives de la Commission européenne dans le domaine de l'éducation, parmi lesquelles figurent une réforme de l'enseignement supérieur engagée l'an dernier et la communication intitulée « Repenser l'éducation », qui sera publiée en novembre.

Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012

En coopération avec Eurostat et la Commission européenne, Eurydice a publié, le 20 septembre, un rapport intitulé « Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012 ». Le rapport couvre l'ensemble des États membres de l'UE, les pays de l'Espace économique européen, ainsi que la Croatie et la Turquie.

Les conclusions du rapport montrent que l'âge moyen de début d'apprentissage d'une autre langue est compris entre 6 et 9 ans en Europe. Cependant, bien que l'âge auquel les élèves commencent à apprendre une langue étrangère ait baissé, le temps d'enseignement consacré aux langues étrangères n'a pas augmenté et est toujours faible par rapport à d'autres matières.

D'autres résultats remarquables sont le fait que le nombre d'élèves qui étudient deux langues étrangères au cours de l'enseignement obligatoire a augmenté. L'anglais est la langue étrangère la plus enseignée. En effet, aujourd'hui, plus de 90 % des élèves européens apprennent l'anglais dans l'enseignement secondaire inférieur ou supérieur général. L'anglais est suivi par le français, l'allemand, l'espagnol et le russe, qui sont les autres langues étrangères les plus populaires enseignées à l'école.

Les problèmes liés à l'enseignement des langues à l'école sont le faible pourcentage de professeurs de langues étrangères parmi le corps enseignant européen et l'une des difficultés majeures rencontrées par les chefs d'établissement consiste à pourvoir les postes vacants de professeurs de langue. Par ailleurs, les élèves se plaignent que les professeurs de langue n'utilisent pas suffisamment la langue cible pendant les cours. La Commission européenne juge également surprenant que seuls quelques pays européens imposent à leurs professeurs de langue de passer un certain temps dans le pays de la langue cible. La Commission estime que cela devrait peut-être constituer un critère pour la formation future des professeurs de langue.

Le rapport est disponible à l'adresse :

http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/143EN.pdf.

Rapport final du groupe d'experts de haut niveau de l'UE sur la lutte contre l'illettrisme

En février 2011, la Commissaire Androulla Vassiliou a créé un groupe d'experts de haut niveau afin d'étudier la manière de lutter contre l'illettrisme dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie et de présenter des propositions en vue d'améliorer l'alphabétisation tant parmi les élèves que parmi les adultes. Le rapport final fondé sur les travaux du groupe a été publié le 6 septembre 2012.

Le rapport est axé sur les compétences de base en lecture et en écriture en Europe dans l'ensemble de la société ainsi que dans des groupes d'âge spécifiques. Il expose les éléments clés des compétences en lecture et en écriture et tente d'expliquer les problèmes généraux liés à l'alphabétisation et les conditions préalables jugées importantes pour le succès des activités en la matière.

Le rapport se termine par une série de recommandations adressées aux décideurs politiques et par des propositions d'actions à mener par différents acteurs du secteur de l'éducation et de la société.

Le groupe de haut niveau recommande

- de créer un environnement plus lettré ;
- d'améliorer le niveau de l'enseignement des compétences de base et d'apporter un soutien plus important à la lecture ;
- de favoriser la participation et l'inclusion de tous les groupes de la société.

Par ailleurs, le rapport formule des **recommandations** spécifiques pour chaque acteur de l'éducation afin de contribuer à la lutte contre l'illettrisme dans les différents groupes d'âge :

Acteurs	Jeunes enfants	Années d'école primaire	Adolescents	Adultes
Chefs d'établissement d'enseignement		Veiller à ce que les écoles primaires renforcent la motivation et insistent sur le plaisir de la lecture.	Soutenir tous les enseignants de l'école dans l'enseignement de la lecture. Faire de	Veiller à ce que les classes soient de petite taille et qu'il n'y ait pas trop de variations dans le niveau de compétences des

			<p>l'alphabétisation l'activité de base de l'école et développer une vision de celle-ci.</p> <p>Elaborer une stratégie d'acquisition des compétences en lecture/écriture au niveau de l'école.</p>	<p>apprenants.</p> <p>Donner cours à des moments adéquats.</p> <p>Faire en sorte que la durée et l'intensité des cours soient adaptées.</p>
Enseignants (y compris de formation professionnelle et d'éducation et de formation des adultes)		<p>Elaborer des stratégies didactiques et des approches pédagogiques pour enseigner la lecture d'une façon qui convienne à chaque apprenant.</p> <p>Apporter aux enfants un soutien individualisé, en utilisant du matériel de lecture et une culture créative qui combine l'équité et des attentes élevées dès que possible.</p> <p>Faire en sorte que l'intervention soit précoce, mais non stigmatisante et soit ancrée dans les activités quotidiennes.</p> <p>Utiliser une évaluation formative pour identifier les compétences et les besoins en lecture/écriture dès le début de l'éducation formelle.</p> <p>Intégrer la technologie dans la pratique pédagogique.</p>	<p>Tous les enseignants devraient être des acteurs de l'enseignement de la lecture, même s'ils ne sont pas des professeurs de langue ou d'alphabétisation.</p> <p>Enseigner des stratégies de lecture qui permettent à tous les élèves de comprendre des textes, même dans des matières spécifiques.</p> <p>Evaluer la motivation tout autant que les compétences en lecture/écriture.</p> <p>Utiliser du matériel attrayant et adapté à l'âge et au sexe pour inciter les adolescents à lire, y compris du matériel numérique.</p> <p>Donner du temps libre aux élèves pour lire et choisir leur lecture.</p> <p>Utiliser une évaluation formative pour déterminer les forces et les faiblesses individuelles et aider les enseignants à adapter leur stratégie.</p>	<p>Se spécialiser dans l'alphabétisation des adultes.</p> <p>Adapter les stratégies d'enseignement aux besoins individuels.</p> <p>Faire le lien entre authenticité et pertinence dans les stratégies d'enseignement.</p> <p>Faire le lien entre l'enseignement de tâches réelles et des défis pertinents.</p>
Centres de formation des enseignants	Dispenser une formation approfondie aux enseignants afin qu'ils détectent et remédient aux problèmes	Dispenser une formation approfondie aux enseignants afin qu'ils détectent et remédient aux problèmes	<p>Faire en sorte que tous les enseignants possèdent les connaissances et les compétences pour reconnaître les difficultés de lecture chez les adolescents et les adultes en particulier.</p> <p>Inculquer aux enseignants les connaissances</p>	

	d'illettrisme à un stade précoce.	d'illettrisme à un stade précoce. Intégrer la lecture en ligne, les technologies numériques et l'alphabétisation critique dans les programmes de formation et de formation professionnelle continue des enseignants.	et les compétences pour surmonter les difficultés en lecture/écriture, même s'ils ne sont pas des professeurs de langue ou d'alphabétisation. Dispenser une formation complémentaire pour s'assurer que tous les enseignants possèdent les compétences nécessaires pour résoudre les difficultés en lecture/écriture chez les adolescents ou les adultes.
--	-----------------------------------	---	--

Le rapport est disponible à l'adresse : <http://ec.europa.eu/education/literacy/what-eu/high-level-group/documents/literacy-report.pdf> (en anglais)

Importantes disparités géographiques dans l'éducation

Le 14 septembre 2012, le réseau d'experts NESS a publié un rapport indépendant intitulé « *Mind the Gap - Education Inequality across EU Regions* » à la demande de la Commission européenne.

Ce rapport présente les différences régionales dans l'éducation et souligne qu'il existe souvent plus - ou à tout le moins beaucoup - de nombreuses différences *intranationales* que de différences *internationales* en termes de possibilités et de résultats éducatifs dans l'UE.

Selon ce rapport, les pays d'Europe du Sud enregistrent les pourcentages les plus élevés de personnes ayant de faibles qualifications formelles, alors que les pourcentages les plus élevés de personnes ayant des qualifications formelles les plus élevées sont enregistrés au Royaume-Uni et en Europe centrale et orientale. Le Royaume-Uni, la Belgique, les Pays-Bas, le nord de l'Espagne et Chypre se classent en tête en termes de pourcentage de personnes dans l'enseignement supérieur, tandis que l'Italie, le Portugal et les pays de l'UE orientale se retrouvent en queue de peloton. En ce qui concerne la participation globale à l'éducation en pourcentage de la population totale, les Etats membres du nord et de l'ouest de l'UE enregistrent les pourcentages les plus élevés de personnes qui font des études, tandis que les Etats membres du sud et du sud-est de l'UE affichent les pourcentages les plus faibles.

Les principaux messages contenus dans ce rapport sont que les disparités régionales à l'intérieur des Etats membres de l'UE et entre ceux-ci peuvent entraver un développement équilibré et provoquer une fuite des cerveaux vers les régions plus avancées. Les auteurs estiment que la politique de l'éducation ne suffit pas à elle seule à résoudre les problèmes : il faut aussi des politiques sociales plus adaptées.

Le rapport est disponible à l'adresse : http://ec.europa.eu/education/news/doc/nesse/report_en.pdf (en anglais).

Autres lectures recommandées

- ⇒ Eurobaromètre : *Les Européens et leurs langues*
http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_386_fr.pdf
- ⇒ Eurydice : *Frais et aides financières nationales aux étudiants 2011/2012*
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/facts_and_figures/fees_and_support.pdf (en anglais)
- ⇒ Eurydice : *Salaires et allocations des enseignants et chefs d'établissement en Europe 2011/2012*
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/facts_and_figures/salaries.pdf (en anglais)
- ⇒ Cedefop : *De l'enseignement à la vie active – Les résultats de la formation professionnelle sur le marché du travail*
http://www.cedefop.europa.eu/EN/Files/3063_en.pdf (en anglais)

- ⇒ Cedefop : *Etude sur l'évolution de la mobilité dans l'enseignement scolaire, l'enseignement et la formation professionnelle, l'éducation et la formation des adultes et les échanges de jeunes*
<http://ec.europa.eu/education/documents/more-information/mobility-study-report.pdf> (en anglais)
- ⇒ Eurydice : *Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe 2012*
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/documents/key_data_series/143EN.pdf (en anglais)
- ⇒ Commission européenne : *Mind the gap – Education Inequality across EU Regions*
http://ec.europa.eu/education/news/doc/nesse/report_en.pdf

Dates à retenir

29 octobre 2012	Réunion du Comité consultatif du CSEE, Bruxelles
5-6 novembre 2012	Conférence de la Commission européenne : Assurance qualité dans l'EFP et l'éducation et la formation des adultes
26 novembre 2012	Réunion du Conseil Education, Bruxelles
26-28 novembre 2012	Conférence du CSEE, Budapest
1 ^{er} janvier	Présidence irlandaise du Conseil de l'Union européenne